

## Meeting international sur le Politiques pour la Jeunesse

### PACTE OUVERT POUR LA JEUNESSE

Au delà de la stratégie de Lisbonne – la dimension culturelle du développement durable

Urbino 14-15-16 juillet 2005 - Salone Raffaello, Piazza della Repubblica

#### Introduction

En ce moment particulièrement délicat pour la construction de l'Europe, caractérisé par le processus de l'élargissement et pas la nécessité de rendre efficace et actuelle la Convention Européenne, il devient impératif d'outrepasser la **vision essentiellement technocrate** de l'Union pour aller dans le sens d'**une Europe des peuples et des citoyens**.

Le traité d'Amsterdam, qui marque un moment important de l'Union dans la défense des droits fondamentaux, trouve sa confirmation en 2000, à Nice, à travers la proclamation de la Charte des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne.

**Se sentir européen** et avoir la conscience d'appartenance : cette idée ne surgit pas artificiellement, mais elle découle d'une conscience culturelle partagée que l'Europe a le devoir de cultiver au même titre que la dimension économique.

Dans cette nouvelle perspective, **les jeunes** jouent un rôle clé et ils ne peuvent en conséquence pas être exclus du processus fondamental de la construction.

Il est donc nécessaire de prêter une attention toute particulière aux politiques pour la jeunesse, et il convient d'encourager plus fortement les jeunes à s'engager dans les processus décisionaux et dans l'élaboration de politiques pour le développement.

Il est toutefois nécessaire de souligner que le modèle de développement que les Administrations ont jusqu'ici suivi, les a menées la plupart du temps à considérer les jeunes comme un problème social à résoudre, comme une ressource productive sur laquelle investir, laissant de côté leur rôle de citoyens conscients, critiques et actifs qui devraient tenir le devant de la scène vis à vis du développement de la société dans son ensemble.

Le rapport de Brundtland, qui définit le développement durable comme « un développement qui permet de satisfaire les besoins des générations d'aujourd'hui en pensant aux générations de demain » (CMED 1988) est fondé sur **trois piliers** fondamentaux : **le social, l'économique et l'écologique**. Ces piliers ont acquis un rôle foncier dans les dynamiques de programmation des actions pour le développement à un niveau international, communautaire, national et local.

Mais, il apparaît évident que l'idée stratégique du développement durable, telle qu'elle a été définie, de fait laisse de côté la **dimension culturelle** comme moteur de développement : **quatrième pilier** absent, mais incontournable pour s'investir de façon plus forte sur les jeunes dans une prospective durable.

**Il est indispensable de considérer les jeunes comme une ressource humaine avant même qu'économique, capables de développer de manière autonome leurs potentiels et de mettre en valeur leur identité culturelle dans une idée d'interculturalité.**

L'absence de ce quatrième pilier ne fait donc pas ressortir la **dimension culturelle du développement** et, par conséquent, ne donne pas de réponses aux aspirations des jeunes à l'innovation, à être représentés, à la créativité sociale globalement conçue, aux différentes formes de l'expression étique, linguistique, culturelle et politique, à la promotion de la culture de la paix, de la solidarité et de l'interculturalité, ces aspects essentiels n'étant pas considérés comme prioritaires pour les politiques du développement.

Nous allons analyser trois étapes capitales dans la construction d'une politique communautaire pour la jeunesse :

- **La stratégie de Lisbonne**, qui en 2000 a lancé le défi de construire en 10 ans en Europe une économie compétitive s'appuyant sur une société de la connaissance
- **Le Livre Blanc sur la Jeunesse**, qui en 2001 considère les jeunes comme la plus importante ressource humaine de l'Europe, et suggère des mots-clé tels qu' **information, ouverture, participation, responsabilité, subsidiarité, efficace et cohérence**
- **Le Pacte européen pour la Jeunesse**, le plus récent: s'agirait-il d'un instrument non complet ? Le Conseil européen, les 22 et 23 mars derniers, a effectué une analyse intermédiaire sur les objectifs posés lors de la rencontre de Lisbonne. Dans ce contexte on élabore le « Pacte européen pour la Jeunesse », visant à orienter les politiques pour les jeunes dans le but de rejoindre les objectifs de Lisbonne. Il ne faut certes pas oublier le contexte économique dans lequel ce document s'insère, toutefois il apparaît évident que les jeunes ne sont considérés que sous le profil économique, Les jeunes deviennent la principale **ressource économique** de l'Union, et par conséquent il convient d'investir dans leur formation, leur éducation, leur intégration et leur inclusion sociale, leur mobilité dans le travail, etc... Bien entendu, le Pacte ne prétend pas se substituer au Livre Blanc, qui reste encore le point ferme des politiques pour la Jeunesse, mais, à notre vis, il présente des points critiques qu'il serait utile de discuter, tels que, à titre d'exemple :

- Le Pacte a été rédigé sans qu'un **dialogue** direct ait été établi entre les jeunes et ceux qui sont appelés à gouverner, et dont les décisions sont destinées à avoir un poids considérable sur le futur des jeunes générations;
- Le Pacte ne met pas en valeur certains points importants du Livre Blanc comme par exemple l'idée forte que les politiques pour la Jeunesse doivent être transversales ;
- Le Pacte ne soutient pas la diffusion des best practices et ne fait pas de place à la dimension culturelle du développement socio-économique de l'Union. Il s'agit donc d'un Pacte qui ne soutient pas de nouvelles formes de *governance* européennes.

### **Les politiques pour la jeunesse en Italie : quelle stratégie pour le troisième millénaire ?**

Dans ce contexte européen, où la qualité socio-culturelle de la vie n'est pas strictement soudée à la qualité du développement économique, quels sont les visées de l'Italie ? Et plus en détail, que fait-on en Italie pour la jeunesse, qui héritera directement de nos choix actuels ? Incontestablement, l'Italie n'ayant pas de politique nationale pour la jeunesse, les compétences dans ce domaine sont donc réparties entre différentes Institutions, quelques Ministères, les Régions, les Départements et les Communes.

Au milieu de cette multiplicité d'acteurs concernés (dont certains se sont munis d'instruments législatifs intéressants en la matière) on ne saurait cependant pas parler d'une véritable stratégie et il nous est difficile même de définir ce qu'on entend par « politiques pour la Jeunesse »

Il devient par conséquent absolument indispensable de se rapporter aux indications provenant des Institutions communautaire. Mais, en même temps, il devient également essentiel d'être actifs vis à vis de ces décisions, afin de protéger et faire valoir de façon convenable la formation de nos jeunes dans le respect de nos particularités culturelles, conjuguées avec les valeurs éthiques et démocratiques communautaires. A ce propos, il ne faut pas oublier que le Conseil d'Europe de Sofia, en Bulgarie, avec les Ministres pour l'Education et les organisations pour l'éducation non formelle, a déclaré que l'année 2005 doit être dédiée au thème de l'éducation à la citoyenneté et à la vie démocratique. On se propose de fournir aux formateurs les instruments didactiques nécessaires à l'introduction du sujet des droits de l'homme dans les différents curricula scolaires. Pour ce faire, le Conseil adopte « **Compass** », un « **manuel pour l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes** ». L'Union européenne se soucie donc de fournir à ses jeunes citoyens une éducation de haute qualité, qui les mène à une culture de la paix basée sur le respect des droits de l'homme.

## FINALITES DU MEETING

Partant des considérations précédentes, la Provincia de Pesaro et Urbino voudrait donner cours à un débat national enrichi par les expériences européennes, afin que ces nouvelles formes de *governance* pour la Jeunesse puissent se traduire en un **engagement politique concret** pour aller au-delà de la stratégie de Lisbonne et s'orienter vers un développement véritablement durable.

Le Meeting de Urbino voudrait représenter un moment-clé pour **mettre face à face résolutions politiques et best practices, idées et propositions**, afin de vérifier et améliorer l'expérience mûrie jusqu'à présent en Italie dans le domaine des politiques pour la Jeunesse. Mais il veut surtout représenter une occasion pour donner cours à des **pratiques méthodologiques** pour l'avenir visant à :

- 1) Placer **les jeunes placés au centre** de l'action politique et des programmes des institutions locales
- 2) Insister sur l'idée que **les politiques pour la jeunesse doivent être intersectorielles et transversales**, touchant à tous les domaines d'intérêt possibles (culture, formation, information, éducation, travail, milieu, santé, politiques communautaires, etc.)
- 3) Soutenir une **communication et une interaction** efficaces dans ces domaines à l'intérieur d'une même institution mais aussi **parmi les différentes institutions** (Commune, Département, Région), en contact avec les indications politiques nationales et communautaires.